

Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif² \$ US

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	14 décembre 2011
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné ³
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,08 % au 31 mai 2022

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Geoff Stein
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Un placement de base dont la composition cible correspond à 50 % d'actions et 50 % de titres à revenu fixe.
- Conçu pour les investisseurs qui recherchent une combinaison de croissance et de revenus.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE⁴



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

170

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
PLUS DE 2 M\$	20,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR AMÉRICAIN

CATÉGORIE B	CATÉGORIE S8	CATÉGORIE S5
703	718	716

Rendement - \$ US*

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la catégorie B, après déduction des frais.

Rendement par période standard (%) 31 octobre 2022

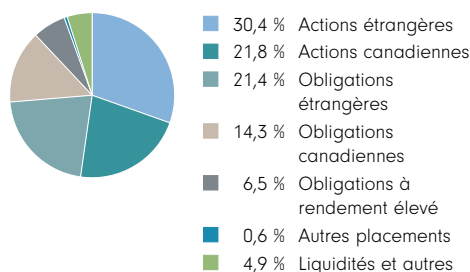
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	3,34	-7,58	-9,52	-16,51	-0,64	0,80	1,25	1,56	2,22

Rendement par année civile (%) 31 octobre 2022

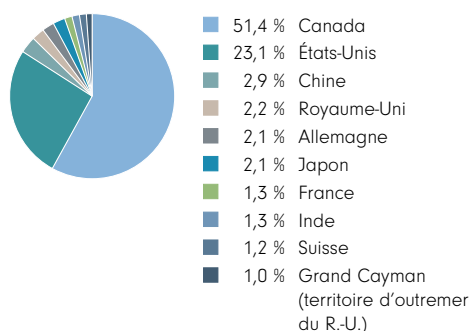
	CA	2021	2020	2019	2018	2017
Mandat	-16,40	6,87	11,66	14,46	-8,99	11,59

*Le rendement déclaré est basé sur les rendements en dollars américains. Pour les investisseurs en dollars canadiens, le rendement déclaré variera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au fil du temps.

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 30 septembre 2022



COMPOSITION PAR PAYS - au 30 septembre 2022



COMPOSITION SECTORIELLE

au 30 septembre 2022

9,2 %	Services financiers
8,8 %	Matériaux de base
6,6 %	Technologies de l'information
5,9 %	Produits industriels
5,3 %	Énergie
4,1 %	Consommation de base
3,8 %	Consommation discrétionnaire
3,5 %	Services de communication
3,2 %	Soins de santé
1,1 %	Services publics

Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif \$ US (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 SEPTEMBRE 2022

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux de base	
Canadien Pacifique – Produits industriels	
Banque Royale du Canada – Services financiers	
Nutrien – Matériaux de base	
Banque Toronto-Dominion – Services financiers	
Brookfield Asset Management – Services financiers	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Dollarama – Consommation discrétionnaire	
Microsoft – Technologies de l'information	
Constellation Software – Technologies de l'information	
Nombre total de titres	4 501
Dix principaux titres – Total	12,8 %

Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif

- La répartition de l'actif du Mandat se compose habituellement des fourchettes suivantes : 25 à 65 % d'actions, 25 à 65 % de titres à revenu fixe et 0 à 40 % d'instruments du marché monétaire.
- Dans le cadre de ces fourchettes, le gestionnaire de portefeuille établit des répartitions tactiques destinées à atténuer les risques à la baisse grâce à des bandes asymétriques. Cela signifie que sur la base d'une pondération neutre de 50 % d'actions, le gestionnaire peut surpondérer les actions jusqu'à 25 %. De plus, sur la base d'une composition neutre de 40 % de titres à revenu fixe, le gestionnaire peut surpondérer cette catégorie jusqu'à 25 % et sous-pondérer celle-ci jusqu'à 15 %.
- Le gestionnaire de portefeuille peut changer la répartition des placements du Mandat n'importe quand.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont Geoff Stein et David Wolf.
- Pour prendre ses décisions de répartition tactique de l'actif, le gestionnaire de portefeuille fait appel aux innombrables données économiques et aux résultats de l'analyse fondamentale ascendante ainsi qu'à la recherche macroéconomique mondiale de grande envergure.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat n'accepte plus de nouvelles souscriptions ni d'échanges dans les régimes enregistrés, sauf dans le cas des programmes d'opérations systématiques existants. Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat dans un régime enregistré. Vous pourriez plutôt souscrire des titres de la Fiducie Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif.
- 3 L'indice combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 30 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 24 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada (net) à 20 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 16 % et de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %. Avant le 1^{er} octobre 2014, l'indice de référence était une combinaison de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 50 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 40 % et de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.
- 4 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2022 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.